

toutes les mesures prises par le gouvernement actuel et par les précédents avantagent uniquement les producteurs canadiens de blé.

Le ministre est assez intelligent pour comprendre la situation d'ensemble de notre agriculture. Je me rappelle très bien les élections en 1938, en Saskatchewan. J'avais croisé le ministre sur le trottoir, devant le bureau du *Star-Phoenix*, et nous suivions le résultat des élections affiché dehors. Le ministre et moi-même sommes nés et avons été élevés en Saskatchewan, mais je sais qu'il est assez intelligent pour voir au delà de sa province et pour tenir compte des besoins de l'agriculture dans les autres parties du Canada, en sachant que les producteurs de blé ne sont pas tous les cultivateurs de notre pays, mais une catégorie seulement. Mon arrière-grand-père, mon grand-père et mon père ont été cultivateurs de blé en Saskatchewan, de sorte que j'admire les cultivateurs de blé. Ils ont fait beaucoup de chemin; ils ont dû sacrifier énormément. Leurs produits sont maintenant mis en marché d'une manière ordonnée. Grâce à la force même de leurs groupements, ils peuvent obtenir une certaine justice.

Toutefois, il y a bien d'autres genres d'agriculteurs au Canada. Il y a les producteurs laitiers, les cultivateurs d'oignons, les éleveurs de bovins et une foule d'autres producteurs qui s'adonnent à plus de domaines divers de la culture que je ne pourrais en énumérer. Le nombre de ces cultivateurs surpasse de toute une coudée celui des producteurs de blé. J'aimerais qu'un jour le gouvernement du Canada accorde une attention aux autres domaines de l'agriculture et les aide à s'organiser au moins autant que les producteurs de blé ont pu le faire, malgré l'attitude des gouvernements qui se sont succédés.

On ne rend pas justice aux producteurs de blé en ce moment, mais les autres cultivateurs canadiens sont bien plus mal partagés qu'eux. Je ne sais pas à qui la faute, mais je crois que ce sont ces autres agriculteurs eux-mêmes qui sont à blâmer. Ils ne se sont pas groupés pour exercer le même genre de pressions que les producteurs de blé, mais j'estime qu'ils ont tout autant droit à l'attention de la Chambre des communes.

(Texte)

M. Pigeon: Monsieur le président, au tout début de mes observations, je veux demander à l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Hamilton) s'il a reçu du gouvernement de la province de Québec une requête exprimant le désir des autorités provinciales de participer au plan d'assurance-récoltes afin d'aider les cultivateurs, en général, et plus particulièrement ceux qui se spécialisent dans des cultures particulières comme celles du tabac à cigares et à cigarettes.

Présentement, les producteurs de tabac à cigares et à cigarettes de la province de Québec subissent chaque année des pertes considérables par suite d'intempéries comme la grêle et la gelée. Les producteurs de cultures spéciales peuvent s'adresser à l'initiative privée pour assurer leur récolte mais à un coût prohibitif. Voilà la raison pour laquelle je demande aux autorités du gouvernement de la province de Québec de coopérer avec le gouvernement fédéral, dans le dessein de participer à ce plan d'assurance-récoltes, lequel est indispensable aux cultivateurs en général, et plus particulièrement à ceux qui s'adonnent aux cultures spéciales, comme celle que j'ai mentionnée tout à l'heure.

La culture de tabac à cigares et à cigarettes se pratique dans la région de Joliette-L'Assomption-Montcalm. Elle rapporte un revenu considérable non seulement aux cultivateurs mais à ceux qui travaillent à la transformation du tabac dans les industries telles que la succursale de l'*Imperial Tobacco* à Joliette et la Coopérative des Tabacs de Saint-Jacques.

C'est pourquoi je demande à l'honorable ministre de nous dire si les autorités de la province de Québec ont communiqué avec lui à ce sujet, soit par téléphone ou par lettre, car je lisais dans le journal *Le Devoir* du 21 février 1961 la déclaration suivante que faisait le ministre provincial de l'Agriculture:

Le temps du splendide isolement est une ère révolue; le Québec veut jouer et jouera pleinement son rôle dans l'épanouissement de l'agriculture et de toute la vie canadienne, en collaboration avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des autres provinces du pays.

Or, il me semble qu'il est temps que le gouvernement de la province de Québec se décide, une fois pour toutes, à coopérer avec le gouvernement fédéral pour mettre sur pied ce plan d'assurance-récoltes qui rendra de grands services à la classe agricole de la province de Québec.

Monsieur le président, la Fédération canadienne de l'agriculture célèbre cette année sa 25^e année d'existence. Je désire profiter de l'occasion pour rendre hommage à cet organisme national qui a rendu et qui rendra encore de grands services à la classe agricole. Un grand nombre d'associations agricoles de toutes les provinces du pays font partie de la Fédération canadienne de l'agriculture. Dans la province de Québec, l'UCC, la Coopérative fédérée et la *Quebec Farmers' Association* en font partie. Il en coûte à l'UCC et à la Coopérative fédérée environ \$6,000 par année chacune pour faire partie de la Fédération canadienne de l'agriculture. Cependant,